

Numéro 04

Avril 2016

Edito

Dans notre vie de militant, nous avons tous, malheureusement, eu bien des fois à lire, dire ou écrire : « la classe ouvrière est confrontée à une attaque sans précédent... ». Une fois encore, ce refrain maudit revient, plus vrai que jamais. Depuis la libération le CNPF puis le MEDEF aspiraient et complotaient pour démanteler les avancées sociales si chèrement acquises par nos anciens et nous-mêmes. Le père de monsieur GATTAZ en rêvait, le gouvernement « socialiste » de monsieur VALLS le fait. Assommés par le battage médiatique, salariés, privés d'emploi et retraités subissent.

Il est plus que temps de réagir, d'agir. Pour notre modeste part nous le faisons en participant au vaste mouvement de protestation qui monte en puissance, mais nous pouvons et devons aller plus loin. Notre comité général de Saint-Nazaire sera le moment de réflexion qui permettra de passer à l'action. Actions concrètes pour :

- Conquérir des droits nouveaux pour un SMPP efficace ;
- Déconstruire la doxa libérale en remettant le travail au centre de la réflexion ;
- Reconstituer le réseau de solidarité indispensable à une action de masse.

D'ici le comité général nous aurons à nous battre pied à pied pour faire reculer gouvernement et patronat. Ne lâchons rien.

Michel Diamantis, secrétaire general

Au sommaire :

Edito	page 1
Comité général de mai	page 2
Syndicalisation	page 5
Commission exécutive	page 6
Cancer de l'amiante	page 8
Paix et désarmement	page 9



Journal réalisé par la commission publication de l'UFR CBA : Robert BRUN (animateur), Jean-Claude GUERINEAU, Pierre LE PAGE.

Directeur de la publication :

Michel DIAMANTIS

UFR CBA Case 413 263 rue de Paris,
93100 MONTREUIL

Comité Général des 12 et 13 Mai

A l'ordre du jour :

- *La bataille des idées*
 - *Agir en territoire*
-

Quelques idées pour se préparer

Sur la bataille des idées, quel rapport entre idées et action

La bataille des idées est en elle-même un élément déterminant de l'action.

- Nous n'agissons pas pour le développement des services publics si nous pensons que le secteur privé est plus efficace.
- Nous n'agissons pas pour la paix et le désarmement si nous pensons que l'intervention armée de la France dans de nombreux pays, est légitime.
- Nous ne contesterons pas l'état d'urgence si nous pensons qu'il est utile pour protéger notre sécurité.
- Nous n'agissons pas pour le retrait de la loi El Khomri si nous pensons qu'elle modernise le code du travail et les rapports sociaux. Au mieux nous agissons pour l'améliorer.
- Nous ne contesterons pas l'allongement de l'âge du départ en retraite si nous pensons qu'il est justifié par l'allongement de la durée de la vie, ni la réduction des prestations et des pensions si nous pensons que le déficit des caisses sociales est causé principalement par l'accroissement du nombre de retraités et de chômeurs.

Sur chacun de ces points et sur beaucoup d'autres, l'insuffisance d'explications et d'argumentations rend plus difficile la compréhension que toute décision est d'abord un choix politique au service d'objectifs.

Cela dans un contexte où nous ne sommes pas insensibles à l'air du temps, aux idées qui semblent être largement partagées dans la société et que distillent les grands médias tenus par les ténors du CAC 40.

Le débat d'idées est donc un besoin permanent pour une bonne connaissance des événements auxquels nous sommes confrontés.

Pour autant, débattre ne suffit pas pour changer les choses. Le système capitaliste a mis en place des moyens redoutables pour nous empêcher de remettre en cause sa domination. Il a créé une économie orientée vers un consumérisme forcené, en développant de nombreux produits jetables à court terme. Il a créé les salariés jetables, la concurrence libre dont Marx disait que c'était « le renard libre dans le poulailler libre », la spéculation financière, etc.

Foin du dialogue social et des partenaires sociaux, expressions patro-

Comité Général des 12 et 13 Mai

A l'ordre du jour :

- **La bataille des idées (suite)**
 - **Agir en territoire**
-

nales s'il en est, il n'y aura pas de changement dans le sens du progrès social sans mobilisations puissantes, c'est-à-dire massives de ceux qui ont un urgent besoin d'une vie meilleure.

La bataille des idées, c'est pour mobiliser et agir. Nous devons tenir les deux avec une égale détermination.

Robert Brun, bureau de l'UFR

Agir en territoire

Depuis plusieurs années le syndicalisme retraité aborde les actions en territoires et le 10 juin 2013, le comité général de l'UCR-CGT a adopté 8 repères revendicatifs :

- 1/ Le droit à une retraite décente ;
- 2/ Le droit à une véritable santé ;
- 3/ le droit aux services publics ;
- 4/ le droit au logement ;
- 5/ Le droit aux transports ;
- 6/ Le droit aux loisirs ;
- 7/ Le droit à la culture et à l'information ;
- 8/ le droit aux pratiques sportives.

Lors du comité général de Kerjouanno (octobre 2013) et du congrès d'El-Shems (octobre 2014) la commission exécutive de l'UFRCBA a soutenu la démarche de faire un syndicalisme de proximité et de territoire. Les représentants du 44 avaient été précurseurs dans cette voie et ils nous démontrent, quelques années après, l'efficacité de cette orientation. L'augmentation du nombre de leurs adhérents a été très spectaculaire et c'est devenu le département où il y a le plus de syndiqués retraités CGT CBA. Des initiatives ont été entreprises dans d'autres régions mais ça ne fonctionne pas.

Aussi, à l'instar des représentants du 44, il nous faut identifier les leviers à activer pour améliorer et renforcer notre organisation dans les territoires.

Avec l'aide des actifs, la continuité syndicale permet de maintenir les effectifs des sections. Mais nous constatons une érosion d'adhésions

Comité Général des 12 et 13 Mai

A l'ordre du jour :

• *Agir en territoire (suite)*

quand le contact avec l'entreprise disparaît et de fait, la section décline en s'affaiblissant petit à petit.

Il ne faut plus faire du syndicalisme de fidélité mais toucher au quotidien des retraités et aller les chercher là où ils vivent. Il faut faire du syndicalisme de retraité avec des revendications de retraité.

Les régions, les départements et les communes ont hérité de nouvelles compétences parmi lesquelles certaines touchent aux besoins des retraités, l'action sociale, la dépendance, le transport. Les interlocuteurs ne sont plus les mêmes et nous devons rassembler les retraités pour construire des revendications de territoires. Ces actions ne peuvent aboutir que si nous agissons ensemble, soit en section CBA ou en collectif inter pro.

Nous devons renforcer nos sections CBA là où nous sommes présents et placer des représentants dans les régions qui sont peu ou pas représentées.

Décisions

1. Le film « Une chambre en ville » sera projeté le mercredi soir ;
2. La matinée du jeudi, deux carrefours : « le travail, élément central de la constitution d'une conscience de classe » et « Pourquoi sommes-nous inaudibles, apparences et réalités » ;
3. L'après-midi, en grand groupe, restitution des travaux et échange en commun sur « militer en territoire » ;
4. La CE charge le bureau de finaliser le programme.

Pour cela, il faut connaître parfaitement la répartition géographique de nos adhérents. Notre implication et représentation dans les structures locales (USR, UD, UL, etc.) sont indispensables ainsi que notre participation active dans les lieux de dialogue social territorial (Coderpa, Cesr, etc.).

Les retraités CGT peuvent agir dans beaucoup de domaines qui touchent à leur vie quotidienne. Aujourd'hui de nombreux retraités souffrent et on ne le voit pas toujours dans la CGT. C'est une situation inique à laquelle il faut remédier en permettant à ceux qui ont de très petits revenus de s'exprimer et d'être porteurs de leurs revendications. Ces actions interviennent en local avec le syndicalisme de territoire.

Il n'est pas aisé de passer d'une défense de revendication en entreprise à une démarche de défense des besoins de retraité. Nous ne sommes peut-être pas prêts à nous battre pour des thèmes non conventionnels pour un syndicat et notre motivation est mise à l'épreuve.

Le syndicalisme en territoire est un travail colossal mais il ne faut pas oublier la bataille des idées, les luttes sociales et politiques et la question de la conscience de classe.

Pascal LEBLEU, bureau de l'UFRCSA

Etat des lieux de la syndicalisation

Le congrès des retraités des Vosges

Voici des extraits du congrès créant un regroupement interprofessionnel de retraités afin d'être en nombre suffisant pour militer efficacement.

Notre syndicalisme de retraités doit favoriser le syndicalisme intergénérationnel par comparaison à toutes les associations ou actions corporatistes et catégorielles.

Nous devons travailler sur le cadre de vie, sur les modes de vie. Les réformes organisationnelles et institutionnelles de nos territoires changent totalement et fondamentalement les relations entre les citoyens, les élus et les instances de décisions.

Nous aurons à réfléchir sur nos modes d'actions. Les rassemblements devant la préfecture sont usés, pourquoi ne pas « bloquer des ronds-points » ? Avec distribution de tracts expliquant nos revendications ?

Si la CGT et la CGT RETRAITES doivent évoluer, ce n'est pas en reniant NOS VALEURS qui restent le pilier de nos engagements. Il nous reste à adapter nos moyens et les formes d'interventions.

Nous ne voulons pas accompagner un mouvement réformiste mou, nous voulons changer la société pour la rendre plus humaine et solidaire, loin des spéculations financières et politiciennes.

André HILDENBRAND CE de l'UFR

Les retraité(e)s et préretraité(e)s de Paris

Ce sont 32 adhérents, un bureau qui se réunit tous les mois composé de 12 camarades et une AG qui a reconduit 12 copains le 22/01/2016 avec la convivialité d'un repas en commun le midi.

Notre activité porte sur la sortie d'un journal tous les trimestres parlant de l'actualité et page parole libre. On prépare le 10 mars. Depuis trois, nous organisons une permanence à la bourse pour les retraités et futurs retraités. Cette année on innove en tenant des stages pour nos syndiqués. Depuis un an, on travaille avec l'USC de Paris pour sensibiliser les futurs retraités à la continuation syndicale.

On essaye d'être dynamique, on y arrive. Si, si, c'est vrai.

Christian FIANDINO, SG syndicat des retraités CGT de la construction de Paris

Etat des lieux

Au 1^{er} Mars c'est plutôt légèrement mieux, avec 137 adhérents de plus en 2015 sur 2014, mais encore 3 295 timbres de moins, ce qui peut se compenser d'ici juin, sans certitude.

Ce sont les sections multipro qui font la différence positive 17 ré-

gions sont en progrès en adhérents et 13 en timbres.

- 309 adhérents viennent de 31 sections locales construction et 1 219 d'une seule section locale soit 1 528 adhérents. Deux sections locales construction n'ont pas repris de matériel en 2015.
- 341 adhérents viennent de 40 sections d'entreprises mais 25 sections d'entreprises n'ont pas repris du matériel en 2015.
- En tout 1 869 adhérents viennent de la construction.

A noter que les sections d'entreprises parviennent mieux à gagner la continuité syndicale en intervenant avant le départ des adhérents, à condition toutefois d'avoir une activité avec les syndicats d'actifs.

En liaison avec les USCBA et les syndicats il est possible de voir si des sections d'entreprises qui n'ont pas repris de matériel retraités en 2015 peuvent en reprendre en 2016.

- 406 adhérents sont issus des sections multipro ou sont classés en isolés.
- 45 sections multipro ont au moins 3 adhérents issus de la construction.

Au total cela fait 2 275 adhérents et 20 373 timbres.. Il faut leur faire parvenir « RCBA » et l'« UFR Actualité ».

Pascal LEBLEU, bureau de l'UFR

La commission exécutive de l'UFR du 23 mars

- **Actualité sociale**
- **Rapports des commissions**
- **51^{ème} congrès**

L'actualité sociale

Rapport de Marie-Anne RIALLAND

Le contexte politique que nous traversons est inquiétant car il n'offre à ce jour que très peu d'alternatives. La politique gouvernementale favorise la montée des mouvements d'extrême droite et des idéaux les plus nauséabonds. Le patronat s'en donne à cœur joie et ne semble jamais rassasié des cadeaux multiples et conséquents octroyés par le gouvernement à son service.

La colère gronde dans le monde du travail.

La CGT a présenté son projet pour un code du travail du XXI^{ème} siècle, qui dote les salariés de droits nouveaux et de garanties effectives pour répondre aux enjeux de notre temps. Le droit du travail doit s'appliquer à tous les salariés.

Les 16 millions de retraités ne sont pas mieux lotis. Avec une non-revalorisation de leur pension depuis 2013, on voit que de plus en plus de retraités confrontés à la baisse de leur pouvoir d'achat se trouvent contraints de reprendre une activité (petits boulots) voire de calculer et diviser les frais de mutuelle.

Nos revendications sont légitimes. Nous voulons vivre dignement une retraite bien méritée. Il y en a marre d'entendre que les retraités sont des nantis voire des privilégiés, c'est pour cela que le 10 mars à l'appel de la CGT, une journée de mobilisation avait lieu dans le pays.

Le 31 mars sera une grande et puissante journée de manifestations et de grève, la mobilisation doit être sans précédent, où étudiants, lycéens, salariés, retraités, privés d'em-

ploi, où tous ensemble demanderont que cette loi soit RETIRÉE et non BRICOLÉE.

Débat

La mobilisation des retraités les 9, 10 et 17 mars a été forte dans toute la France. Tous préparent un grand mouvement pour le 31. Nos actions ont été bien accueillies.

La discussion a souligné :

- L'importance de la régression sociale qu'engendrerait la « loi El Khomeri », mieux nommée « loi Gattaz » ;
- Le dépérissement de certaines de nos bases lié à la fermeture d'entreprises ou à l'affaiblissement des syndicats d'actifs ;
- Notre quasi absence de réflexion sur la fin de vie au moment où une loi vient d'être votée.

Rapports des commissions

Commission renforcement

Un document de suivi de l'action syndicale a été créé et devra être diffusé dans les bases ;

- Il convient de distinguer pour certains retraités le syndicat où ils adhèrent de celui où ils militent ;
- Des contacts ont été pris avec les nos camarades bretons.

Commission publications

Nous disposons de la double page centrale de l'« Aplomb » qui sortira pour le 28 avril.

Commission protection sociale

- Le dépliant SMPP est prêt à être imprimé ;

- l'UCR met à disposition sa plaquette « pension de réversion ».

Commission formation

Une formation Cogitiel-Cogétise vient d'être organisée par les retraités de Rhône-Alpes.

Préparation du 51^{ème} congrès

Rapport de Jean-Luc PLUMELET

La question sociale est de retour. Face aux dénis de démocratie et d'absence de réponses à tous les corps de la société, un mouvement d'ampleur est en train de se constituer en France et bien au-delà, nous l'espérons !

La faillite de l'Europe avec ses 47 millions de privés d'emploi et précaires, imposant à chaque pays la restructuration de son économie alors qu'elle est incapable de se mettre d'accord sur l'accueil des migrants. Ces situations en disent long sur les cadenas mis en place par les capitalistes pour verrouiller toutes vellétés chez les travailleurs.

En France, la politique gouvernementale est irréconciliable avec la gauche. Les classes sociales sont désemparees, notamment les six millions d'ouvriers. L'édifice de corsetage médiatique commence à se fendiller, profitons-en.

C'est dans ce contexte que va se tenir dans un mois le 51^{ème} congrès de la CGT. Les 2 000 débats dans les syndicats rencontrés depuis plus d'un an par la direction confédérale ont mis en lumière quelques points sur lesquels nous pouvons nous attarder quelques minutes :

La commission exécutive de l'UFR du 23 mars

- **51^{ème} congrès**
- **Comité général de Saint-Nazaire**

- Pas assez de temps consacré par les militants CGT à l'écoute des salariés et donc par conséquent trop de temps passé dans les réunions avec les patrons ;

- Trop de bureaucratie interne à commencer par les redites des comptes rendus qui restent souvent chez les initiés ;

- Manque de rigueur dans la syndicalisation facilité en cela par le parcours du combattant pour faire un syndiqué (carte, timbres, fédérations, UD, etc.).

- Que penser de la carte permanente ?

Quelques thèmes en débat :

- Le syndicalisme rassemblé : l'actualité nous y plonge en ce moment, jusqu'où aller avec les autres ? ne pas se laisser dériver vers le bas... avec qui et comment ? pas de partenaire privilégié...

- Le monde a changé : la communication est aux mains des puissants et pourtant la pétition contre le projet de loi contre le code du travail nous a permis en un temps record de nous mobiliser ;

- Le salariat a changé : notre logiciel des masses n'est plus (tout-à-fait) adapté ! Nous devons redéfinir notre rapport aux travailleurs, réactualiser notre analyse marxiste sans renier les fondamentaux ;

- L'emploi : tout le monde en parle et pourtant cela continue de

s'aggraver ! Les politiques font le contraire de ce qu'il faudrait faire (ubérisation, précarisation, sous-emploi, occupation et bénévolat, etc.) ;

- Nos propositions CGT : nous sommes trop souvent de mauvais VRP alors que nous avons de bons produits (nouveau code du travail, 32 h, retraite à 60 ans, départ anticipé pour les métiers pénibles, sécurité sociale professionnelle, etc.).

En ce qui concerne plus particulièrement les retraité(e)s, l'accent a été mis sur la reconnaissance et la place que les organisations CGT doivent faire à notre égard. Les propositions de modifications statutaires (articles 27 et 34) concernant les syndiqués retraités, sont reçues avec soulagement mais laissent malgré tout le sentiment de temps perdu pour des évidences qui auraient pu être faites depuis longtemps...

Le vrai sujet : la place des retraités dans la CGT

Des questionnements persistent au sujet des repères revendicatifs qui ne se retrouvent pas dans le rapport d'orientation. Je milite pour ma part à ce que ceux-là soient considérés comme des points d'appui que nous pourrions qualifier de « pratiques » car de tous les jours dans notre activité syndicale :

- Fiches N° 21 à 24 : protection sociale, santé, retraite et politique familiale solidaire
- Définir et améliorer les moyens de satisfactions de nos revendications.

Nous devons aller à l'essentiel pour que la boussole de notre syndicat indique le sens du rassemblement du monde du travail pour plus de justice sociale, de solidarité entre les peuples et pour la Paix dans le monde.

Débat

Si de très bonnes réunions de préparation se sont déroulées par endroit, l'UFR doit prendre acte de son incapacité à faire remonter des contributions de toute la France.

Les raisons de nos difficultés à assurer la continuité ont été débattues : mort des entreprises, baisse des syndicats d'actifs, casse du salariat par les mesures gouvernementales (ruptures conventionnelles, auto-entrepreneuriat, ubérisation).

Comité général de St Nazaire Rapport de Michel Diamantis

Pourquoi un comité général ?

L'UFRBCA tient ce comité général pour des raisons statutaires, bien sûr, mais aussi pour répondre à la nécessité de faire le point à mi-mandat, et surtout pour relancer notre action dans la dernière ligne droite avant notre 6ème congrès de 2017. Deux axes principaux : gagner des droits sur le SMPP et marquer des points dans la bataille des idées.

Débat

Il apparaît que si nous avons bien rassemblé les matériaux pour le SMPP et la bataille des idées leur mise en œuvre reste à faire. Ce sera le travail de notre comité général.

Cancer de l'amiante, écrire l'avenir

Colloque de l'Association Nationale des Victimes de l'Amiante (ANDEVA)

Ce colloque qui s'est tenu au ministère de la santé a été organisé par l'**ANDEVA** (association des victimes de l'amiante) et le MESOCLIN (réseau national d'experts pour le mésothélium pleural malin).

Les présentations des chercheurs sont disponibles sur le site de l'ANDEVA (<http://andeva.fr/?Cancers-de-l-amiante-ecire-l>) :

- « Cancer de l'amiante : le pic d'incidence est-il atteint ? Quelles populations à risques ? ».
- « Avancées dans le traitement des cancers de l'amiante : le vécu des soignants et des soignés ».
- « Dépistage et suivi des personnes exposées et des maladies liées à l'amiante : quelles recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour demain ? ».
- « Populations particulières : les longs survivants dans le mésothélium pleural malin (MPM), les femmes dans le cancer pulmonaire et le MPM ».
- « Accompagnement des malades et des aidants, soins de support »

Une avancée importante de la recherche doit être largement diffusée : **contrairement à ce qui était dit jusque-là, les plaques pleurales peuvent évoluer en tumeur cancéreuse. Il faut exiger la surveillance de tous les porteurs de telles plaques.**

Plusieurs victimes ou veuves de victimes sont venues témoigner. L'auditoire fut bouleversé, saisi d'une intense émotion en entendant le cri d'incompréhension des victimes : **«comment des hommes pour s'enrichir ont-ils pu nous mentir ainsi, nous conduire à la mort ?»**

Michel Diamantis

L'absence de traitement efficace pour la plupart des maladies liées à l'amiante donne un profil particulier au suivi médical «amiante» :

LES EX-SALAIRES CONCERNÉS N'ONT PAS DEMANDÉ À ÊTRE EXPOSÉS.

ILS ONT LE DROIT

- De connaître leur état de santé
- D'être informés, soutenus, accompagnés.
- Au repérage des maladies à un stade précoce.
- D'obtenir une réparation de leurs préjudices

Cette problématique va au-delà des critères classiques du dépistage.

La réglementation actuelle prévoit :

- Un suivi pour les salariés ayant eu des expositions «fortes» ou «intermédiaires»
- Aucun suivi pour les salariés ayant eu des expositions «faibles»
- Pour les expositions non professionnelles

PAS DE LIEN ORGANISÉ ENTRE :

- Le suivi post-exposition(salariés en activité)
- Le suivi post-professionnel(retraités, chômeurs, inactifs)
- Le suivi post-consolidation (malades)

Des questions en débat

QUI SUIVRE ?

Pertinence des expositions «fortes», «intermédiaires», «faibles»

LES PLAQUES PLEURALES ?

Des travaux récents montrent un sur-risque de cancer. Proposition à débattre: les inclure dans le suivi post-professionnel

LES EXPOSITIONS NON PROFESSIONNELLES ?

La HAS recommande des expériences-pilotes pour les expositions intra-familiales et environnementales fortes (usine de broyage, affleurements naturels d'amiante) .

Paix, sécurité, désarmement et Défense Nationale pour le progrès social

Note du comité confédéral «Paix / Désarmement» 1/4

La paix ne se décrète pas, elle se construit et la recherche constante du désarmement en est la condition.

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais le principe même de rapports humains fondés sur la libre coopération de tous pour le bien commun. Ce sont toujours les peuples, quelles que soient leurs origines qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles créent.

Les militaires eux-mêmes ont changé de doctrine. En 2008, le livre blanc de la Défense, commandé par le Président de la République, Mr Sarkozy, a introduit le concept de «sécurité nationale».

En effet, après avoir abdicqué sur la notion de « Défense Nationale » suite aux différents traités européens, les propos de cette doctrine reposent, d'une part, sur une force d'interposition intérieure pour une logique sécuritaire et, d'autre part, sur une formulation nouvelle de «cercles de souveraineté».

Par ces deux axes, l'armée devenait légitime à agir contre son propre Peuple et l'industrie de Défense avait des productions considérées comme étant d'un certain niveau de souveraineté. Suivant ce niveau, elles pouvaient échapper à une production nationale. Aujourd'hui le chef de l'Etat, chef des Armées qui considère notre pays en guerre, dépasse de fait, la notion déjà dangereuse de 2008. On

est donc passé d'une recherche de paix à une logique de guerre en France.

Il est cependant un fait, le niveau d'horreur et de barbarie est particulièrement inquiétant, c'est vrai sur l'ensemble de la planète. Pourquoi des jeunes en France et en Europe s'engagent dans des organisations aux mains de bourreaux fanatiques en Syrie et en viennent à tuer des citoyens ici ou ailleurs ? Nous devons comprendre et réfléchir pour changer ce qui les mène sur ce chemin.

Quel bilan tirons-nous de ces politiques d'interventions guerrières ?

Bien avant les attentats du 11 septembre 2001, des mouvements progressistes se sont efforcés de porter les valeurs de paix. Dans ce combat, de nombreuses femmes et hommes ont, y compris, laissé leur vie. Les mouvements religieux radicaux ont empêché cette construction de la paix partout dans le monde.

Depuis 15 ans, les guerres au terrorisme n'ont rien réglé. Toutes les interventions militaires menées depuis le 11 septembre 2001 n'ont pas atteint l'objectif de mettre un terme à la violence terroriste. L'échec est là, malgré les différentes coalitions internationales.

De 2001 à 2004, en Afghanistan après l'échec de l'armée soviétique, celle de la coalition 2001-2014 pilotée par les USA a échoué. Certes la tête de Ben Laden est tombée. Mais les talibans sont

toujours là et poursuivent leurs exactions meurtrières.

De 2003 à 2008, en Irak les différentes opérations militaires avec ou sans la France ont eu raison de Saddam Hussein, au prix de centaines de milliers de morts militaires, civils et enfants (notamment avec l'embargo), mais le pays est entièrement déstructuré, laissant ainsi la place libre à des groupuscules barbares. Le bilan humain est excessivement lourd.

2011, en Lybie, l'exécution de Kadhafi obtenue dans un bain de sang n'a rien réglé. Les factions rebelles ne cessent de s'entretuer. Le pays est devenu un sanctuaire régional pour des groupes exportant même leur terreur dans l'Afrique noire.

La Syrie, véritable pépinière des kamikazes, est en cours de destruction totale plutôt que construire et appuyer les forces de progrès social existantes.

Depuis plus de 50 ans, les USA apportent leur soutien aux cercles dirigeants de l'Israël qui œuvrent sans relâche contre le peuple palestinien et son droit de disposer d'un Etat. N'oublions pas Isaac Rabin qui est tombé sous les balles d'un commando d'extrême-droite alors qu'avec Yasser Arafat ils négociaient un processus de paix.

Les attitudes des puissances occidentales et leurs interventions guerrières continuent à déstabiliser le Proche et Moyen Orient.

N'oublions pas le bilan désastreux des différentes interventions de la

Qui finance le terrorisme ? Qui en bénéficie ?

Note du comité confédéral «Paix / Désarmement» 2/4

France et de ses alliés de circonstance sur le continent Africain. La politique va-t-en-guerre des deux gouvernements successifs sur tous les foyers, fait prendre le risque de nourrir de potentielles guerres civiles à l'échelle continentale.

Ce sont bien ces logiques d'interventions militaires depuis 2001 en Afghanistan, poursuivies en Irak et étendues en Lybie et en Syrie qui nous reviennent en plein visage et déstabilisent le monde.

Qui finance le terrorisme ? Qui en bénéficie ?

Ces assassins disposent d'armements nombreux dont il est nécessaire de savoir avec quel argent ils se les procurent.

Certaines de ces armes proviennent de prise de guerre. D'autres proviennent de complicités politico militaires, sur fonds d'affaires juteuses, avec de pétromonarchies et des alliances sulfureuses avec certains Etats comme le Qatar, l'Arabie Saoudite ou la Turquie, grands clients des industriels français d'armement et pour lesquels le ministre de la Défense est le meilleur commercial.

Peut-on fermer les yeux sur le rôle que joue le Qatar dans le financement et l'armement du terrorisme ?

L'Arabie Saoudite finance quant à elle d'autres factions terroristes. Un pays qui piétine le droit des femmes, qui pratique la décapitation mais qui entretient des liens

constants avec la France.

Pendant combien de temps Daesh et les groupes terroristes vont-ils bénéficier de la complicité des dirigeants des puissances capitalistes ?

Ainsi en contrôlant le nord de l'Irak, Daesh aurait fait main basse sur 15 % du Produit Intérieur Brut irakien soit 35 milliards de dollars ! Le pétrole en constitue 80% !

La Turquie pays membre de l'Otan et véritable « autoroute du Djihad islamiste » favoriserait la commercialisation de ce pétrole. Des pays membres de l'Union Européenne auraient acheté ce pétrole contribuant ainsi à financer Daesh.

Depuis l'explosion de l'ex-URSS, jamais autant d'armes de guerre n'étaient échangées, n'avaient circulées en Europe, se retrouvant entre des mains autres que celles des militaires !

Combien de ces armes sont issues de trafics provenant des anciens pays de l'Europe de l'est dont plusieurs ont été théâtres de conflits ?

Dans les territoires où Daesh fait sa loi, les industries d'armement n'existent pas. Alors qui vend ? Qui arme le bras des assassins ?

Les parlementaires de cette France qui caracole en tête des pays européens et qui se classe au 2ème rang mondial des ventes d'armes (doublement en 2015 avec 16 Mds €) seraient bien avisés de se montrer plus sourcilieux sur les contrats d'armement qui font la une des journaux télévisés.

Mais il y a un autre fait en France, les industriels de l'armement sont particulièrement présents dans le domaine de la presse, écrite notamment.

Les citoyens du Monde qui veulent la paix ont pourtant le droit de savoir qui met le feu au monde par un interventionnisme militaire qui fait le lit des fanatiques.

Ce niveau de connaissance ne peut se faire uniquement par Internet dont on mesure qu'imparfaitement les conséquences sur des esprits éloignés du débat démocratique.

S'attaquer aux racines du terrorisme nécessite de considérer que les armes ne sont pas une marchandise.

Le commerce des armes doit être banni.

Les Etats doivent retrouver et renforcer leur rôle de stratégie dans les industries d'armement qui ne peuvent plus être entre les mains de multinationales guidées par l'appât des gains financiers. Les actions militaires ne peuvent pas être le fait de Sociétés Militaires Privées recrutant des mercenaires.

L'ONU doit retrouver la place et le rôle qui sont les siens. C'est à dire par le débat démocratique des pays de déployer une force internationale de paix de nature à ouvrir des perspectives de stabilisation et de reconstruction des Etats du Proche et du Moyen Orient avec au cœur la reconnaissance d'un véritable état palestinien

L'« Etat d'Urgence » c'est aujourd'hui « silence dans les rangs »

Note du comité confédéral «Paix / Désarmement» 3/4

libre et souverain.

La domination capitaliste est le cœur du problème.

Le capitalisme porte en lui ce monde de violence et de concurrence qui répand la misère, cloue au chômage des millions d'individus... écarte une partie de la jeunesse des conditions de vie normales dans une société émanicipée.

Personne n'a oublié, sauf leurs auteurs, les propos ignobles de l'ex-président de la République tenus à l'égard de la population d'un quartier populaire qu'il voulait «nettoyer au Karcher ». Mais lorsque plus de 50% des jeunes sont au chômage ou dans la précarité que signifient les valeurs d'Egalité et de Fraternité ?

Trop sont laissés sur le bord du chemin, sans emploi, sans espoir, sans perspectives d'avenir.

Ce sont de telles politiques d'exclusion et de rejet qui poussent certains jeunes à partir et à répondre aux appels des fanatiques. Embrigadés par les partisans de Daech, ils en reviennent complètement déshumanisés au point de développer une haine totale vis-à-vis de ceux qui ne s'identifient pas à eux et à commettre l'ignoble envers leurs semblables et ce quel que soit le milieu social dont ils sont issus.

La violence sociale qui s'exprime au travers des politiques austéritaires menées depuis des années à l'échelle de l'Europe participe à

cultiver la désespérance.

Nous ne pouvons taire le désengagement organisé de l'éducation populaire. Tout part en grande partie de là. Pertes de moyens, de repères, de valeurs, de règles de vie conduisent les jeunes en manque de perspectives sociales à se radicaliser et à porter toutes formes de violences. Pas seulement celle du terrorisme mais également de toutes violences physiques et sociales (drogue, prostitution...).

Tout comme nous devons dénoncer les conséquences du désengagement de l'Etat et des collectivités territoriales à l'égard d'associations véritables lieu de lien social, il est urgent de préserver l'existant et de reconstruire ce qui a été détruit politiquement et qui fait également le terreau du FN.

C'est aussi cela s'attaquer aux racines du terrorisme.

Garantir la sécurité des citoyens ne peut signifier restreindre les libertés publiques, individuelles et collectives dans un « Etat d'urgence » de longue durée.

Cette situation d'« Etat d'urgence » sert davantage à geler la contestation sociale, tandis que le patronat et le gouvernement poursuivent leurs attaques contre le monde du travail.

L'« Etat d'Urgence » c'est aujourd'hui « silence dans les rangs »

C'est aussi ces dérives auxquelles s'adonnent certains élus du Front National ou autres toujours prêts

à bafouer les valeurs de la République en stigmatisant des religions, des catégories. Des dérives ont déjà été recensées y compris de la part de la police.

Notre avenir, celui de la jeunesse d'aujourd'hui et celle de demain, n'est pas de vivre dans une société traumatisée, étouffée par des forces obscurantistes, ni dans une société ultra-sécuritaire bafouant la démocratie.

« C'est bien le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, le terrorisme, le racisme, l'obscurantisme et la régression ».

Cette préoccupation des questions de paix et de ventes d'armements s'est exacerbée avec la succession de contrats à l'export de matériels militaires vers l'Egypte, le Qatar ou encore l'Arabie Saoudite, contrats présentés dans les médias comme un véritable succès.

Peut-on se réjouir de ces ventes au motif qu'elles pourraient générer du travail pour nos établissements ?

L'emploi peut-il dépasser toute autre considération, comme celle de la paix dans le monde ou dans l'une de ses régions ?

Les armes peuvent-elles être considérées comme une marchandise comme les autres ? Existe-t-il des critères acceptables pour la vente d'armes à l'export ?

Comment faisons-nous vivre notre revendication de création d'un pôle public national de défense ?

Il faut faire progresser la démocratie par l'intervention citoyenne

Note du comité confédéral «Paix / Désarmement» 4/4

Non, les armes ne sont pas des produits comme les autres. Leur conception, leur production, leur commercialisation ne sont pas plus des activités banalisables. La Nation doit en assurer la maîtrise, du stade de la recherche jusqu'à celui de l'entretien en passant par la production et le démantèlement. Leur fourniture à d'autres pays doit s'effectuer sur des critères élaborés démocratiquement, en toute transparence.

En tant qu'organisation syndicale, nous sommes préoccupés par la situation des travailleurs et de leurs familles de même que nous sommes très inquiets de voir que le droit international est bafoué et que les conflits continuent de réduire des populations à fuir leur pays, à la misère, à la haine et au fanatisme.

Nous devons mobiliser nos militants, nos syndiqués, les salariés et retraités sur le processus de désarmement, la promotion de la culture du dialogue social et de la paix et exiger la dissolution de l'OTAN avec dans un premier temps le retrait de la France.

Une réforme profonde de l'ONU et notamment de son conseil de sécurité élargit à l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine est certainement une des solutions.

La CGT a toujours estimé que c'est dans le dialogue et le débat que les forces favorables à la paix peuvent progresser. Il s'agit donc de s'efforcer toujours à renforcer le camp de la paix et favoriser les

rapprochements et relations avec nos homologues au niveau syndical mais également de la société civile dans son ensemble.

Par ailleurs, éradiquer les désarmements nucléaires, chimiques et bactériologiques est indispensable à la non-prolifération des armes et à la prévention de leur utilisation. A cet effet, il convient de renforcer le rôle de l'Agence internationale de contrôle de l'énergie atomique et appliquer le traité de non-prolifération de 1968. Regardons aussi cela déjà dans notre pays avant de donner des leçons à d'autres Nations. La CGT continue de revendiquer un désarmement multilatéral concernant le nucléaire en lien avec l'élaboration d'un plan pluriannuel de reconversion et de diversification des établissements concernés et de leurs salariés.

- La CGT appelle à s'opposer à toute privatisation de la guerre au travers de l'appel à des sociétés militaires privées.
- La CGT appelle à agir en faveur d'un désarmement maîtrisé et réglementé de tous types d'armes.
- La CGT appelle à une démarche volontariste de reconquête des missions régaliennes pour une défense nationale visant au désarmement, au développement par la diversification de nos savoir-faire vers le civil.
- La CGT se prononce pour une politique de défense commune en Europe, basée sur l'indépendance des Etats membres.

La CGT doit faire partager et avancer sa proposition de création d'un Pôle Public National de Défense qui permette la réappropriation de la maîtrise publique des industries d'armement. La fabrication et le commerce des armes doivent faire l'objet de mesures renforcées, notamment la mise en place d'un contrôle strict de la production et commercialisation des armes par le parlement, ce qui garantirait l'indépendance et la souveraineté de la Nation.

Il faut faire progresser la démocratie par l'intervention citoyenne sur les questions de défense et renforcer les droits d'intervention des salariés sur la gestion des établissements, industries et groupes concourant aux missions de la défense nationale.

Sur vos agendas

- **15 avril : Fin des inscriptions au comité général**
- **11 au 13 mai : Comité général à Saint-Nazaire**
- **26 mai : Journée nationale d'action de la FNSCBA**
- **8 septembre : Commission exécutive de l'UFR**